

ARTISANAT

Femmes dans l'artisanat

Une force qui s'affirme

Poissonnière à Hayange, pâtissière-chocolatière à Fameck : elles ont tout juste franchi le cap de l'entrepreneuriat, et elles ne le regrettent pas. Deux artisanes racontent leur parcours, leurs joies, leurs défis, et témoignent de l'accompagnement décisif de la CMA 57.

Article sponsorisé
par **CMA Moselle**

Cuisinière-traiteur de formation, Aurélie Maricot n'avait pas prévu de devenir poissonnière. C'est une opportunité qui a tout changé. En reprenant la Central'Poissonnerie d'Hayange, elle a découvert un métier qui est devenu une véritable vocation. « Je suis venue passer quelques jours ici avant de signer, et j'ai immédiatement adoré le métier. » La reprise s'est faite dans un climat de confiance. L'ancien propriétaire cherchait à vendre depuis cinq ans : « Il voulait trouver quelqu'un qui aime ce qu'il fait. » À ses côtés, la vendeuse formée dans le commerce est restée.

Ancienne salariée qui ne connaissait pas « tous les rouages » de l'entrepreneuriat, elle a été orientée vers la CMA 57 et sa conseillère Cécile Benoit Bouchard. « Elle m'a vraiment très bien aiguillée. J'ai aussi réalisé un prévisionnel avec l'un de ses collègues. Ils m'ont tout bien expliqué. Cécile passe même parfois au magasin. » Et Aurélie participe régulièrement aux formations proposées : « Ça m'aide au quotidien et ça me permet d'anticiper les évolutions à venir. » Dans le commerce, elle a conservé l'âme de la boutique tout en y apportant sa touche : « La seule vraie nouveauté que j'ai introduite, c'est le service traiteur... Et ça marche très bien ! »

Faire quelque chose qui lui ressemble

24 ans, un CAP pâtissier, un bac pro boulanger-pâtissier, un CAP chocolatier, et déjà son propre atelier. Camille Chalté a lancé son entreprise de pâtisserie, Douceurs de Cam, en juin 2023 depuis son domicile à Fameck, uniquement sur commande. Elle a tout fait seule au départ. « Ce n'est pas toujours évident : il faut se démarquer, être accessible, et quand on a un laboratoire à domicile, séparer le professionnel du personnel est un vrai défi. » Mais grâce au bouche-à-oreille et aux ré-

seaux sociaux, l'activité s'est développée et stabilisée.

Ce qui l'a poussée à voler de ses propres ailes, c'est aussi l'envie de s'affranchir de hiérarchies parfois peu bienveillantes, croisées au fil de ses expériences salariées. « J'ai eu de plus en plus de mal à me soumettre aux conditions imposées par une hiérarchie qui manque parfois d'empathie. »

Pour franchir le cap suivant et trouver un laboratoire dédié, c'est vers la CMA qu'elle s'est naturellement tournée. « Je cherche un local pour agrandir mon activité. Ma conseillère m'aide à m'assurer que je fais les choses dans le bon ordre, notamment pour le financement et les démarches administratives. »

« Qu'elles osent ! »

Conseillère à la CMA Moselle depuis près de 25 ans, Cécile Benoit Bouchard accompagne au quotidien des artisans. Son regard sur la place des femmes dans l'artisanat est nuancé, mais résolument optimiste. « Il y a aujourd'hui 25 % de femmes dans l'artisanat, contre 18 % en 2018. Elles osent moins facilement, elles hésitent davantage à se lancer mais elles préparent bien plus. Et cela se voit : il y a une meilleure pérennité dans les entreprises dirigées par des femmes. »

Son conseil aux femmes qui hésitent encore ? « Qu'elles osent. Il existe des structures suffisamment légères pour tester une activité sans prendre de risques inconsidérés. Et elle ne sera pas seule : la CMA est là pour évaluer la faisabilité, attirer l'attention sur les points à travailler, et accompagner quoi qu'il arrive. Se lancer dans l'artisanat, c'est une très belle aventure. Et on ne la fait pas seul. »

Article en collaboration avec Banque Populaire Alsace-Lorraine Champagne.



Camille Chalté.

© C. Chalté



Aurélie Maricot, à droite, et son employée.

© Central'poissonnerie



Cécile Benoit Bouchard, conseillère à la CMA 57.

© CMA57